

# Azille Info 6

<http://www.mairie-azille.com>  
[mairie-azille@orange.fr](mailto:mairie-azille@orange.fr)  
04 68 91 40 08

Directeur de la publication  
Le maire



SEPTEMBRE  
2022

## Édito

### Sommaire

#### CÔTÉ VILLAGE

- Agenda
- Nouveaux horaires de l'extinction éclairage public
- Retour fête locale
- Nos voisins ont du talent
- Rentrée scolaire

2

- Félicitations à nos champions

3

#### CÔTÉ MAIRIE

- Délibérations du Conseil Municipal du 19 juillet 2022

3

- Délibérations du Conseil Municipal du 27 septembre 2022

4

- Nouveau site internet
- Maison France Service
- Police Pluri-communale du Haut-Mi-nervois
- Dépôt dématérialisé des documents d'urbanisme

5

#### A SAVOIR

- État civil
- Enseignement à distance
- Annonce : vide maison
- Préparation à la retraite
- Accompagnement des personnes en situation de handicap ou proche aidant
- Pluies-inondations : les bons comportements

6

Septembre, c'est le temps de la rentrée scolaire. Nos écoles ont rouvert leurs portes pour accueillir cette année 55 élèves en primaire et 34 en maternelle dont 3 enfants de moins de 3 ans.

C'est aussi le mois des vendanges. Les 1ers retours des viticulteurs nous indiquent que la quantité est conforme aux attendus et la qualité tout à fait au RDV.

Au village, c'est le temps d'accueillir une nouvelle famille ukrainienne avec un enfant scolarisé à l'école primaire et de souhaiter le meilleur aux 3 familles que nous avons accueillies au printemps, parties vers d'autres horizons.

Septembre restera chez nos amis britanniques un mois de tristesse. J'adresse à la communauté britannique d'Azille mes plus amicales pensées.

Pour l'équipe municipale c'est après la trêve estivale, la reprise des dossiers en cours avec par exemple le démarrage de la seconde tranche des travaux à la salle Maynadié, la poursuite de la mise en valeur du lavoir, la finalisation du projet des jardins municipaux.

Alors même que de façon immuable chacun reprend ses rythmes de travail et de loisirs, nous ne pouvons pas oublier l'instabilité du contexte international et les incertitudes qui pèsent sur notre économie et plus particulièrement en matière d'inflation et de hausse du coût de l'énergie.

Nous avons déjà agi en décidant de réduire la durée de l'éclairage public. Nous allons à présent travailler sur la rénovation énergétique des bâtiments publics dans un souci constant de maîtrise de notre budget. Votre conseil municipal est au travail. Ensemble réussissons notre rentrée.

Le maire

« L'automne est un deuxième printemps où chaque feuille est une fleur. » - **Albert Camus**



# Côté village

## Agenda

**03/10 au 07/10 :** Opération Brioches AFDAIM11. Vente à la mairie et sur le marché le vendredi matin. Brioche au prix de 7 euros.

**16/10 :** Loto de la MJC à 15h.

**22/10 :** Inauguration exposition Libby Page Galerie Inspiré.

**23/10 :** Vide grenier des Boulistes.

**20/10 :** Conseil Municipal à 19h salle du conseil.

**29/10 :** Fête des Vendanges organisée par le Comité des Fêtes azillois.

## Nouveaux horaires de l'extinction de l'éclairage public la nuit



Nous passons aux horaires d'hiver. L'éclairage public sera éteint de 23h à 6h à partir du 1<sup>er</sup> octobre.

## Retour sur la fête locale

3 jours de festivité orchestrés successivement par Azille accueil, l'amicale des pompiers, le comité des fêtes. Les soirées du 5 et 6 août nous ont donné l'occasion de nous retrouver et d'apprécier repas et spectacles.

Saluons ici la (re)naissance du comité des fêtes à l'initiative de jeunes du village qui a remis en place le tour de table et pris sa part dans l'animation de la soirée du 7 août.

Merci à tous les bénévoles qui nous ont permis de partager ces jours de fête ainsi qu'au personnel technique de la mairie.



## Nos voisins ont du talent

Dernière manifestation de la saison : l'exposition « Nos voisins ont du talent » organisée par l'association Azille Accueil a été inaugurée le 9 septembre. 4 artistes amateurs locaux exposent leurs œuvres : Hèlène Thieffry, Jean-Louis Fau, Aurore De diamant et pour finir Jonas Wheeler.

L'exposition est visible à la salle des voûtes jusqu'au 7 Octobre 2022.



## Rentrée scolaire

Depuis le jeudi 1<sup>er</sup> septembre, l'école maternelle des Marronniers accueille au total 34 élèves ont été accueillis et répartis dans les deux classes de Stéphanie Dacy et Sophie Brau, directrice.

L'école élémentaire Toulouse-Lautrec, accueille 55 élèves répartis dans les 3 classes organisées comme suit : CP et CE1, enseignante Laurie Gomez, CE2 et une partie de CM1, enseignante Pauline Caballero et pour finir la classe des CM1 et CM2 avec Valérie Guiraud.



## Côté village

### Félicitations à nos champions



Azille s'honore d'avoir 2 sportifs qui ont participé à l'édition 2022 des 100kms de Millau. Bravo à Denis Weisbeck et Pierre Lavigne pour leur performance !

## Côté mairie

### Délibérations du Conseil Municipal du 19 juillet 2022

#### Lancement de la révision du PLU

Considérant les évolutions attendues suite aux lois dont la dernière « Climat et Résilience » de 2021 et tenant compte de l'ancienneté du PLU en cours qui date de 2008 le maire propose de lancer la révision du PLU qui date de 2008.

**La délibération est votée à l'unanimité.**

#### Lancement des appels d'offre pour un bureau d'étude

Le maire propose que le conseil municipal lui délègue le pouvoir de lancer l'appel d'offre PLU.

**La délibération est votée à l'unanimité.**

#### Installation d'1 borne de recharge

Le maire propose au conseil municipal de confier au SYADEN la fourniture et l'installation d'une borne de recharge électrique avec 2 prises dans le village. L'investissement coûtera 3500 € à la commune. Le reste soit 9500€ sera à la charge du SYADEN. La cotisation annuelle au frais de fonctionnement est de 200€ par an.

**La délibération est votée à l'unanimité.**

#### Convention d'analyse d'opportunité ENR thermique

Le maire expose au conseil municipal l'intérêt de s'engager dans une démarche durable et d'économie d'énergie en faveur du patrimoine communal. Il précise que le SYADEN peut mettre en place une mission d'analyse d'opportunité et accompagner la commune dans les choix à faire. Il propose au conseil de conventionner avec le SYADEN tout en précisant que le coût de cette prestation est de 0€.

**La délibération est votée à l'unanimité.**

#### Avis sur le plan de sauvegarde

Le plan communal de sauvegarde permet à la commune de se préparer en se formant, en se dotant de moyens d'organisation, d'outils techniques pour pouvoir faire face à tous les cas d'urgence sans basculer dans une crise. Le PCS identifie les risques, établit un recensement des moyens d'agir, s'assure des moyens de diffusion de l'alerte auprès de la population, prévoit une fonction de commandement du dispositif. Le PCS d'Azille a été élaboré. Le maire demande au conseil municipal de donner un avis favorable au PCS de la commune.

**La délibération est votée à l'unanimité.**

#### Poursuite des travaux de rénovation de Maynadié

La seconde tranche de travaux programmée pour la rénovation de la salle Maynadié prévoit un montant total des travaux de 100 000 € La commune a déjà reçu confirmation de l'accord de subvention du Conseil Départemental et de l'Etat pour respectivement 30 000 et 20 000€. La commune reste dans l'attente du retour de La Région qui ne nous donne à ce jour pas de visibilité ni sur l'accord d'une subvention ni le cas échéant sur son montant. Le maire demande au conseil municipal l'autorisation de commencer les travaux sans connaître la part prise par La Région dans le financement.

**La délibération est votée à l'unanimité.**

#### Choix des entreprises pour le chantier Maynadié

Les entreprises retenues dans le cadre de la rénovation de la salle Maynadié sont les suivantes :

Sanitaires : SASU Barthe JC pour un montant de 7233.6€.

Electricité : Jérem'élec pour un montant de 16501.20€.

Démolition : La Mérinilloise pour un montant de 20166.14€.

Portes : Languedoc Fermeture pour un montant de 9396.36€.

Le maire demande au conseil de désigner l'entreprise qui prendra en charge les travaux relatifs au Placo, Menuiseries, sol, murs et plafond : le choix porte sur La Mérinilloise dont le devis est de 54594.83€ ou Hortala dont le devis est de 59456.40€.

Le maire propose de retenir La Mérinilloise.

**La délibération est votée à l'unanimité.**

#### Subvention RASED

Le psychologue du RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté) réalise avec l'accord des parents les investigations psychologiques nécessaires à l'analyse des difficultés de l'enfant et au choix des aides adaptées. Pour chaque enfant testé, le psychologue une feuille de passation non réutilisable en mobilisant des tests qui sont régulièrement remis à jour. Le maire propose au conseil de voter une subvention de 150 € qui contribuera à l'achat de ce matériel.

**La délibération est votée à l'unanimité.**

**L'intégralité du compte-rendu du conseil municipal est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.**

## Délibérations Conseil Municipal du 27 septembre 2022

### **Délibération portant sur la nomination d'un conseiller Incendie Secours**

La loi du 25 novembre 2021 vise à consolider notre modèle de sécurité civile. Cette loi comprend de nombreuses dispositions dont celle de mettre en place un correspondant incendie et secours. La commune ne disposant pas déjà d'un adjoint au maire ou d'un conseiller municipal chargé des questions de sécurité civile, il convient d'en désigner un. Une fois désigné, le maire communiquera son nom au représentant de l'Etat dans le département et au président du conseil d'administration du SDIS. Le maire propose au conseil municipal de nommer Jean Christophel.

***Délibération adoptée à l'unanimité.***

### **Délibération portant sur l'adoption des règles de répartition du fonds national de péréquation des ressources communales et intercommunales**

La répartition du fonds national de péréquation des ressources communales et intercommunales consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

3 modes de répartition sont possibles. Le maire propose au conseil municipal de conserver la répartition dite de droit commun pour un montant de 37164€.

***Délibération adoptée à l'unanimité.***

### **Délibération portant sur la modification du Règlement Intérieur**

Afin de prendre en compte les impacts apportés par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 2022 portant sur la publicité des actes pris par une commune sur notre règlement intérieur, le maire propose les changements suivants :

#### **Chapitre 3**

**L'Article 22** est intégralement annulé et remplacé dans son intégralité comme suit :

Article L2121-23 du CGET : Les délibérations sont inscrites par ordre de date. Elles sont signées par le maire et le secrétaire de séance et insérées dans le registre des délibérations.

Article L2121-25 du CGET : Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le

conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune.

Article L2121- 26 du CGET : Toute personne physique ou morale a le droit de demander communication des délibérations et des procès-verbaux du conseil municipal, des budgets et des comptes de la commune et des arrêtés municipaux.

Chaque procès-verbal de séance est mis aux voix pour adoption à la séance qui suit son établissement. Les membres du conseil municipal ne peuvent intervenir à cette occasion que pour une rectification à apporter au procès-verbal. La rectification éventuelle est enregistrée au procès-verbal suivant. Le procès-verbal de séance est établi par le secrétariat sous le contrôle et la direction du secrétaire de séance, qui le signe. Il rappelle la feuille de présence et comporte les éléments suivants pour chaque délibération : - Le numéro de la délibération et son intitulé ; - La décision adoptée ; - Le résultat des votes avec pour les abstentions et les contres le nom des conseillers ; - La tenue d'un débat ; - Les événements de séances. Le PV est signé du maire et du secrétaire de séance.

**L'article 23 est intégralement annulé.**

**L'article 24 est intégralement annulé**

**Les articles 25, 26, 27 et 28 deviennent les articles 23, 24 25 et 26.**

***Délibération adoptée à l'unanimité.***

### **Délibération Domaine de l'Aqueduc**

Suite aux inondations d'octobre 2018, les propriétaires du Domaine de l'Aqueduc ont déposé auprès de la DDTM une demande d'acquisition amiable. Cette acquisition est possible lorsqu'il existe une menace grave pour les occupants et ses effets ont pour conséquence de rendre le terrain strictement inconstructible et la démolition du bien incontournable. Le conseil municipal a pris à ce sujet deux délibérations lors du CM du 18/11/2019 permettant pour la 1<sup>ère</sup>. à la commune de se porter collectivité acquéreuse et pour la seconde à autoriser la commune à effectuer une demande de subvention auprès de la DDTM.

La délibération de ce jour permet de préciser le montant de la transaction : 535 797.44€.

***Délibération adoptée à l'unanimité.***

***L'intégralité du procès-verbal du conseil municipal est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.***

## Côté mairie

### Nouveau site internet :

La mairie vous propose un nouveau site internet. Découvrez-le : <https://mairie-azille.com>. Il est téléchargeable sur votre téléphone via le web. Lancez-vous !



### Maison France Service

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives ou que vous ayez besoin de conseils sur vos démarches administratives ou besoin d'aide sur l'utilisation d'un service numérique, vous pouvez vous rendre dans une maison France services. La plus proche est à Peyriac-Minervois, 5 chemin des Pèlerins – **04 68 11 95 61**.

Ouverture public du lundi au jeudi 9h-12h et 14h-17h et le vendredi 9h-12h.

**Une permanence a lieu un mercredi par mois à la mairie de 10h15 à 11h.**

**Prochaine date : mercredi 19 octobre 2022**



## Police Pluri-Communale du Haut Minervois



Nos deux policiers ont mené 251 interventions durant le mois d'Août dont 88 sur notre secteur (Azille, La Redorte et Pépieux).

Les infractions les plus couramment relevées et ayant fait l'objet de verbalisation concernent le stationnement, le défaut d'assurance voiture et le dépôt illégal d'ordures.

La police pluri-communale est au service de la population. Même si elle se place dans une démarche pédagogique de proximité, elle est à même de verbaliser les conduites hors cadre. Elle travaille en collaboration avec la brigade de gendarmerie de Peyriac-Minervois.

### Dépôt dématérialisé des documents d'urbanisme



Pour faciliter les démarches des usagers, à partir du 1 janvier 2022, toutes les demandes d'urbanisme sont à déposer en ligne, dans une démarche simplifiée et sans frais vers un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).

Ce téléservice permet de réaliser en ligne les démarches d'urbanisme (dépôt de permis de construire, de démolir, de déclaration préalable, etc). Ce service est rapide, direct et gratuit.

Allez sur [www.mairie-azille.com](http://www.mairie-azille.com) à l'onglet Urbanisme.

# À savoir

## Etat civil

### DECES

Le 13 juillet 2022 est décédée **Pierrette ROUQUET veuve PISANELLO** née le 16 janvier 1933 à Saint-Just-de-Bélengrad (Aude).

Le 14 juillet 2022 est décédé **Michel PARRA** né le 08 mai 1934 à Siran (Aude).

Le 13 août 2022 est décédé **Alexis LEMPEREUR** né le 02 octobre 2002 à Fontainebleau (Seine et Marne).

*Nous présentons nos sincères condoléances aux familles.*

### MARIAGES

Le 22 juillet 2022 se sont unis **Louis MANDEVILLE-PEIRIERE et Audrey DUPRE**.

Le 05 août 2022 se sont unis **Antoine RAULT et Oriane REMAURY**

Le 13 août 2022 se sont unis **Laurent VIEU et Françoise TRANCHESSET**.

*Nous présentons tous nos vœux de bonheur aux heureux mariés.*

### NAISSANCE

Le 27 mars 2022 est né à Narbonne **Keylor VAIRE** Fils de Rebecca CERVELLO et d'Alexandre VAIRE

*Nous présentons nos félicitations aux heureux parents.*

## L'enseignement à distance

Campus connecté : pour ceux qui souhaitent se réorienter, reprendre des études, ou simplement poursuivre leurs études supérieures, le campus connecté vous permet d'être accompagné gratuitement et sur mesure.

Pour prendre RDV :

Par téléphone : 04 68 78 01 45

Par mail : [www.carcassonne-agglo.fr](http://www.carcassonne-agglo.fr) (rubrique Campus connecté).



## Annnonce : vide maison

Un vide-maison est organisé le dimanche 9 octobre de 10 h à 17h. Disponibles à la vente : objets, peintures, vaisselles.

Rendez-vous au 10 rue de la Placette.

## Préparation de la retraite

La retraite se prépare : l'agirc-arrco vous propose de faire le point gratuitement sur votre situation soit :

- Avec ou sans RDV à l'agence conseil ZI La Bouriette, 200 Bd J Gay Lussac à Carcassonne le mardi et vendredi de 9 à 12h et de 13h30 à 16h.
- [www.agirc-arrco.fr/contacts](http://www.agirc-arrco.fr/contacts)
- Par téléphone : 0970 660 660

## Accompagnement des personnes en situation de handicap ou proche aidant

Un numéro vert dans l'Aude s'adresse aux personnes en situation de handicap ou proches aidant qui ont besoin d'aide, de répit, d'accompagnement en urgence...

Service et appel gratuit : 0 800 360 360.

## Pluies – inondations : les bons comportements

### PLUIE - INONDATION

#### les 8 bons comportements en cas de pluies intenses

 <p><b>Je m'informe</b> et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels</p>	 <p><b>Je ne prends pas ma voiture et je reporte mes déplacements</b></p>	 <p><b>Je me soucie des personnes proches,</b> de mes voisins et des personnes vulnérables</p>	 <p><b>Je m'éloigne des cours d'eau</b> et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts</p>
 <p><b>Je ne sors pas</b> Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre</p>	 <p><b>Je ne descends pas dans les sous-sols et je me réfugie en hauteur, en étage</b></p>	 <p><b>ROUTE INONDÉE</b></p> <p>Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture</p>	 <p><b>Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école,</b> ils sont en sécurité</p>

[pluie-inondation.gouv.fr](http://pluie-inondation.gouv.fr) #PluieInondation

<b>JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>● Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle</li><li>● Phénomènes dangereux et étendus</li><li>● Phénomènes localement dangereux</li></ul>	<b>J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ</b> <p>Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux</p>	<b>JE NOTE LES NUMÉROS UTILES</b> <p>Ma mairie <b>112</b> ou <b>18</b> Pompiers <b>114</b> pour les personnes sourdes et malentendantes <b>15</b> SAMU <b>17</b> Gendarmerie, Police</p>
--	--	--



GOVERNEMENT



VIGICRUES



EPTE AUDE  
DES RIVIÈRES & DES HOMMES